

le Wort au Journal de Luxembourg quand le Gouvernement prenait des mesures qui convenaient à ce dernier journal. Je n'accepte pas la responsabilité de ce qui s'écrit dans les prétendus journaux officiels, je la repousse de la manière la plus énergique. Dans le temps quand nous avons été ensemble au Gouvernement, n'auriez-vous pas réclamé vivement, si l'on avait voulu vous rendre responsable des articles qui paraissaient dans tel journal (le Wort) qui soutenait nos principes en général. Il y a même eu un moment où un véritable journal officieux existait, n'auriez-vous pas trouvé mauvais qu'on vous attribuât les écarts qu'il pouvait se permettre lorsque vous n'aviez pas les moyens de les prévenir, parce que vous ne connaissiez pas d'avance les articles qu'on allait publier?

«Depuis que je suis entré au Gouvernement, j'ai toujours combattu l'idée de créer un journal officieux, parce qu'il me paraissait impossible de l'empêcher de compromettre le Gouvernement par des publications irréfléchies; maintenant nous voici dans une situation bien plus défavorable que celle que je voulais éviter, parce qu'on nous impute les publications d'une presse sur laquelle nous n'avons aucune action, parce qu'elle ne dépend ni des subventions ni de faveurs d'aucune espèce que nous lui accorderions.

«Je joue de malheur réellement... Pendant les derniers jours qui ont précédé les élections, j'étais à Berlin. Je n'y ai pas même lu nos journaux pour autant que je me rappelle; je n'ai certes pas pu les inspirer, et voilà qu'on me constitue le criminel auteur de ce qu'ils ont pu écrire de mauvais. Il m'est difficile de l'endurer.

«Je ne veux pas m'informer de ce que M. Salentiny a pu promettre en ce qui concerne les journaux; mais s'il a fait la promesse dont vous me parlez, il s'est avancé beaucoup trop, en tant qu'il comptait sur un résultat. Je puis en effet vous dire que pendant la guerre et depuis lors les différents membres du Gouvernement ont recommandé aux journalistes la prudence et la modération par rapport à la Prusse; leur peine a été inutile à leur grand regret; les passions ont prévalu constamment. Il était bien certain qu'au moment des élections il n'en serait pas autrement, et qu'une parole du Gouvernement n'aurait pas pu produire le calme. Notre expérience ne peut pas vous laisser de doute à cet égard.

«Je vous prie, mon cher Monsieur Wurth, de considérer les lignes qui précèdent, comme dictées par le désir de faire cesser un malentendu et de recevoir l'assurance de ma vieille amitié.»<sup>39)</sup>

En novembre 1872 il y eut un froid entre Emmanuel Servais et Jules Linden, le Ministre d'Etat ayant eu l'idée de faire poursuivre ex abrupto par Félix de Blochausen, des pourparlers avec le gouvernement belge commencés par Linden, et cela sous prétexte que pour traiter il fallait un Luxembourgeois (Linden avait acquis la nationalité belge).